

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2024



PÔLE
DE **Paulhan**

Sommaire

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. ORGANISATEUR	p.3
3. PÔLE DE PAULHAN	p.3
4. PUBLIC ACCUEILLI	p.3
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
6. LES LOCAUX	p.5
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL	p.5
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.6
9. VIE QUOTIDIENNE	p.7
10. LES OBJECTIFS ET PROJETS	p.10
11. LES ÉVALUATIONS	p.11

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Le village de Paulhan est circonscrit entre Pézenas et Clermont l'Hérault. Il se situe en région viticole et compte environ 3900 habitants. De par sa ruralité, le village et son environnement proche offrent de nombreuses possibilités d'activités extérieures.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur Pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable Service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04.67.88.95.50 – **Fax** 04.67.88.95.57.

Site internet : www.cc-clermontais.fr

3. PÔLE DE PAULHAN

ALP et ALE de PAULHAN

Bureau : 1, rue Notre Dame - 34230 PAULHAN

ALP Maternel et ALE : École F. Dolto - Rue du Dr Batigne – 34230 PAULHAN

ALP Primaire : Ecole Arc en ciel – Route d'Usclas – 34230 PAULHAN

Tél. 04 67 25 05 23

Responsable : Aurélie CASTAGNIER

Courriel : pole.paulhan@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

Pour l'ALP

Nous accueillons des enfants de toutes catégories sociales scolarisés dans les deux écoles du village : école maternelle Françoise Dolto et groupe scolaire primaire Arc en Ciel.

Capacité maximale :

- Enfants scolarisés en maternelle : **80 enfants**
- Enfants scolarisés en primaire : **200 enfants**

Pour l'ALE et les mercredis

Nous accueillons tous les enfants du territoire ou hors territoire.

Tranche d'âge : de 2 à 11 ans et de toutes catégories sociales.

Le public est accueilli pendant les vacances scolaires.

Capacité maximale :

- Centre maternel : **32 enfants**
- Enfants de plus de 6 ans : **59 enfants**

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- 1 Directrice B.A.F.D et BPJEPS LTP : Aurélie CASTAGNIER
- 1 Adjointe pour les maternels et l'ALE B.A.F.D, C.A.P. Petite Enfance, A.F.P.S. : Kathy BONNAUD
- 1 Adjoint pour les primaires BEATEP : Ludovic VATZ
- 2 Animatrices BAFA et A.F.P.S. : Joëlle VALETTE, Catherine MORO
- 1 Animatrice BAFA : Laura PUGLIA CORTES
- 1 animatrice BPJEPS APT, PSE1 : Lucie BOUSQUET
- 1 animatrice Educatrice spécialisée : Julie CHARBONNEAU
- 1 Animateur BAFA : Laurent SANCHEZ
- 2 stagiaires BAFA pendant les vacances
- 1 Agente d'entretien et de restauration pour les maternelles en ALP : Hasna AÏT ALI
- 2 Agentes d'entretien et de restauration pour les primaires en ALP : Marie-Line PEDROT et Cécile DANGAIN
- 1 agente d'entretien et de restauration en ALE : Marie line PEDROT
- Des intervenants stagiaires BPJEPS APT sur les pauses méridiennes primaires
- Des animateurs en renfort pour la pause méridienne :
 - Anne-Julie CHEDAL
 - Philippe DUEZ
 - Lætitia LAURENT
 - Emilie SANCHEZ
 - Isabelle THUREN

6. LES LOCAUX

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire situés entre l'école maternelle et l'école primaire (salle ALP moins de 6 ans).

Les locaux attribués aux enfants de plus de 6 ans sont situés directement dans l'école Arc en ciel. Nous avons une salle d'activité et d'accueil qui nous est entièrement attribuée ainsi que le restaurant scolaire et nous avons aussi accès aux deux cours et salle de motricité.

Les enfants ont aussi accès aux structures sportives municipales telles que : les stades, la halle des sports et les terrains de tennis, de basket ou de tambourin.

Pour l'accueil du soir, nous utilisons chez les – de 6 ans dans l'école F.Dolto la cour, la salle ALP et une salle de l'école George SAND.

Pour l'accueil du soir, nous utilisons chez les + de 6ans les deux cours, la salle d'activité, la bibliothèque de l'école ainsi que la halle des sports et le terrain annexe si besoin.

Pour les mercredis et les vacances scolaires, tous les enfants sont accueillis dans l'ancien groupe scolaire G.SAND. Nous avons une salle pour les maternelles (salle ALP – 6 ans) et deux salles pour les primaires ainsi que la cour et le préau attenant à ces salles. Le réfectoire est celui que nous utilisons pour la pause méridienne des maternelles.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Pour l'école Dolto

L'A.L.P fonctionne pendant la période scolaire de :

- > 7h30 à 8h30 le matin
- > 11h55 à 13h50 le midi
- > 16h25 à 17h30 (accueil du soir 1)
- > 17h30 à 18h30 (accueil du soir 2)

Pour l'école ARC EN CIEL

L'A.L.P fonctionne pendant la période scolaire de :

- > 7h30 à 8h30 le matin
- > 12h00 à 14h00
- > 16h30 à 17h30 (accueil du soir 1)
- > 17h35 à 18h30 (accueil du soir 2)

Pour les mercredis et les vacances scolaires

L'accueil de loisirs fonctionne pendant les vacances et les mercredis de 7h45 à 18h00 sauf pendant les vacances de Noël.

En cas de problème pour récupérer les enfants (absences, retard...), merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier (personnes majeures pour les enfants de moins de 6 ans).

Le repas

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Terres de Cuisine ».

Le déjeuner est de 11h45 à 12h45 pour les enfants de moins de 6 ans et de 12h45 à 13h45 pour les primaires.

Les enfants se lèvent pour se servir à la table de service. Nous incitons les enfants à se servir en petite quantité et à venir en reprendre ensuite s'ils le veulent.

Les animateurs aident les plus petits à découper leurs aliments et ils incitent les enfants à « goûter » à tous les aliments proposés sans jamais les forcer.

Notre agent de restauration s'occupe de la mise en table, la réchauffe des plats et du nettoyage.

Les enfants débarrassent leur table grâce à la mise en place d'un « chef de table » qui varie tous les jours.

Un temps calme est pratiqué ensuite, ainsi que la sieste pour les plus petits.

Lors des sorties à la journée, les pique-niques et repas froids sont aussi fournis par « Terres de Cuisine »

Les goûters

Les goûters sont fournis par les parents. Nous conseillons un goûter équilibré qui résiste à la chaleur (biscuits secs, compotes...) pas de bonbons ni de boissons trop sucrées.

Un sac à dos adapté à la taille de l'enfant avec une gourde ou bouteille d'eau et des vêtements adaptés à la météo et à la sortie sont à prévoir par la famille.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission

L'A.L.P. est ouvert à tous les enfants scolarisés dans une des deux écoles du village (une école maternelle et une école primaire).

Pour les mercredis et les vacances, nous accueillons tous les enfants du territoire et hors territoire (avec un supplément tarifaire de 4 € par demi-journée).

L'inscription

Les inscriptions pour l'ALP sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année. Toutes les inscriptions pour la pause méridienne doivent être effectuées avant le mercredi minuit pour la semaine suivante. Les familles peuvent inscrire 24h avant avec un supplément de 2 €, pour les accueils du matin et du soir, la veille avant minuit via le Portail Famille.

Pour la facturation, il y a deux possibilités, soit le prélèvement automatique (ce mode d'inscription facilite l'organisation des parents qui travaillent et ne peuvent venir aux permanences), soit la facture en fin de mois avec un paiement au bureau et inscriptions pour le mois suivant.

Pour les mercredis, l'inscription peut se faire via le Portail Famille jusqu'au lundi soir minuit. Dans ce cas-là, les parents sont prélevés le mois d'après ou au bureau avec un paiement à l'avance jusqu'au mardi matin 11h30. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin avec ou sans repas et à la journée complète.

Pour les vacances scolaires, l'inscription peut se faire via le portail famille avec un paiement en ligne en carte bancaire, soit au bureau avec un paiement à l'inscription. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin avec ou sans repas pour les enfants de moins de 6 ans et à la journée uniquement pour les enfants de plus de 6 ans.

Formalités d'inscription

Pour être accueillis à l'A.L.P et l'A.L.E., les enfants doivent avoir un dossier complet. Les parents auront préalablement fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de vaccination à jour
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Photocopie de l'avis d'imposition si non allocataire CAF
- RIB pour le Portail Famille

9. VIE QUOTIDIENNE

Journée type - ALP maternel

➤ 7h30 à 8h30 :

Accueil des enfants et des parents.

Des jeux sont à la disposition des enfants avec les coins dînette, garage, école, jeux de construction, de société pour les plus grands...

➤ 11h55 à 13h :

Les enfants sont récupérés par les animateurs dans leur classe.

Notre réfectoire étant trop petit pour accueillir tous les enfants, nous utilisons en plus du réfectoire la salle d'activités pour que tous les enfants puissent déjeuner à 12h et prennent le temps qu'ils souhaitent pour manger. Les groupes des deux salles sont organisés de façon à respecter le non brassage des enfants par classe.

➤ 12h45 à 13h50 :

Pendant que les plus grands vont jouer dans les cours, les tout-petits passent aux toilettes directement à l'école et vont à la sieste. Le relais est pris à 13h50 par une A.T.S.E.M. de l'école.

Les plus grands passent aux toilettes et sont ramenés dans leurs classes respectives à 13h50.

➤ 16h25 à 17h30 :

Les enfants sont récupérés par les animateurs et amenés dans les cours et salle d'activités selon leur envie. Les parents les récupèrent au portail à l'heure qu'il leur convient.

➤ **17h35 à 18h30 :**

Les enfants inscrits restent dans la salle d'animation ou vont dans la cour (selon le temps) où ils seront récupérés par leur parents ou des personnes autorisés jusqu'à 18h30.

Des jeux sont mis à leurs dispositions ainsi que du matériel pédagogique.

Journée type A.L.P. primaire

➤ **De 7h30 à 8h30 :**

Accueil des enfants avec des jeux de société mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons...

➤ **12h :**

Les enfants sont récupérés au niveau des couloirs des classes avant la sonnerie de l'école par les animateurs pour éviter que les enfants sortent tout seul. Les enfants sont répartis en deux bâtiments A et B (en alternance, les enfants du bâtiment A déjeunent en premier, de septembre aux vacances d'automne, puis en second, de novembre aux vacances de Noël)

Les enfants qui mangent au premier service passent aux toilettes.

Les enfants qui mangent au deuxième service sont dirigés vers les différents lieux de jeux : gymnase, stade, cour, salle d'activités, bibliothèque... tout en respectant le non brassage des groupes.

➤ **12h20 :**

Les enfants se placent à leur table (marque table avec le nom de leur professeur) et ils attendent que les animateurs viennent les servir.

➤ **12h45 :**

Les enfants du deuxième service passent aux toilettes pendant que la remise de table s'effectue.

Les enfants du premier service partent sur les lieux de jeux et d'activités.

➤ **14h :**

L'école prend le relais.

➤ **16h30 à 17h30 :**

Les enfants sont récupérés dans les couloirs par les animateurs. La liste des enfants inscrits pour le premier accueil du soir par classe est affichée sur la porte de chaque classe par un animateur.

Les enfants prennent leur goûter dans les différentes zones délimitées par classe et peuvent ensuite participer aux jeux mis en place.

Les parents peuvent récupérer leur enfant pendant ce temps-là.

➤ **De 17h35 à 18h30 :**

Les enfants qui restent à l'accueil du soir 2 sont amenés dans la salle d'activité par les animateurs. Des jeux leur sont proposés ainsi que des activités.

Ils seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30.

Journée type mercredis et vacances scolaires maternelles et primaires

> De 7h45 à 9h :

Accueil des parents et des enfants. Des jeux sont mis à disposition des enfants avec des coins dînette, garage, jeux de construction, de société...

> De 9h à 11h30 :

Mise en place des activités selon le programme établi en amont : les enfants participent selon leurs envies et humeur à différentes activités et temps libre proposés.

> 11h45 à 13h15 :

Départ pour les enfants inscrits en demi-journée matin de 11h45 à 12h00 puis repas en deux services, les maternelles de 11h45 à 12h30 et les primaires de 12h30 à 13h15.

> 13h à 15h :

Temps calme pour les plus grands et les primaires, sieste pour les plus petits et les enfants qui veulent se reposer (autant maternelles que primaires). C'est aussi le départ des enfants inscrits en demi-journée matin avec repas à 14h.

> 15h à 16h30 :

Mise en place des activités de l'après-midi selon le programme.

> 16h30 à 17h :

Goûter. C'est un moment où l'on donne aux enfants le temps de se poser, de manger leurs goûters autour d'une table ou à l'extérieur selon le temps et le programme, de discuter sur la journée écoulée.

> 17h à 18h :

Départ échelonné des enfants.

10. LES OBJECTIFS ET PROJETS



Thème général de l'année :
« À nos petits plaisirs »

Les objectifs

Pour les enfants de maternelle

> Objectifs généraux :

- > Développer l'autonomie
- > Sensibiliser l'enfant à la protection de la planète
- > Amener l'enfant au partage et à la sociabilité
- > Développer la motricité, la dextérité et l'imagination

> Objectifs opérationnels :

- > Accompagner les enfants dans leur autonomie sur des gestes de la vie quotidienne
- > Accompagner l'enfant aux gestes du quotidien pour protéger la planète (recyclage, ramassage de déchets, sensibilisation au tri)
- > Mise en place de jeux de coopération, ateliers, jeux
- > Varier les activités pour favoriser le développement psychomoteur, artistique et imaginaire
- > Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable

Pour les enfants du primaire :

> Objectifs généraux :

- > Amener à une mixité sociale
- > Permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance
- > Éveiller les esprits, former des individus libres responsables et acteurs de leur vie
- > Favoriser l'entraide, la citoyenneté et la solidarité
- > Développer l'imaginaire

› Objectifs opérationnels :

- › Choix des enfants sur leurs activités les mercredis et durant la pause méridienne
- › Accès mensuel à la bibliothèque municipale
- › Proposer des jeux collectifs, de réflexion et de recherche
- › Participation active des enfants dans le projet d'activités et dans la mise en place des règles de vie
- › Faire accepter la différence, en agissant par des actions concrètes et ludiques
- › Plonger les enfants dans un monde imaginaire et fantastique, par la mise en place de projets d'activités adaptés

11. LES ÉVALUATIONS

Durant cette année, nous allons tout mettre en œuvre pour permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs le plus sereinement possible.

Notre objectif sera de mettre en place des projets d'activités attrayants, permettant de laisser le plus d'autonomie possible.

Nous prenons le temps une fois par mois de mettre en place des conseils d'enfants pendant lesquels tous les enfants peuvent s'exprimer sur le fonctionnement de la structure à différents moments (pause méridienne, mercredis, vacances).

Ce projet sera amené à évoluer au gré des évaluations, des opportunités de sorties ou d'actions qui seront proposées par l'actualité culturelle ou de loisirs et bien sûr des moyens dont la structure disposera.

Dans tous les cas, tout sera mis en œuvre par l'équipe d'animation pour permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance. Les projets viseront à éveiller leur esprit, les amener à respecter les autres et être des individus libres, responsables et acteurs de leur propre vie.



© Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault - Pictos : Flaticon

LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Paulhan

Groupe scolaire Georges Sand | 34230 PAULHAN
04 67 25 05 23 | pole.paulhan@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- www.cc-clermontais.fr/-Jeunesse-
-  [CommunauteCommunesClermontais](#)



santé
famille
retraite
services